

# La réintégration des enfants victimes de traites et d'exploitation économique : un processus intégré.



# SITUATION DU BENIN



Située dans le golfe de Guinée, la République du Bénin est limitée au nord par le fleuve Niger, au nord-ouest par le Burkina Faso, à l'ouest par le Togo, à l'est par le Nigéria et au sud par l'océan Atlantique, le Bénin couvre une superficie de 114.763 km<sup>2</sup>.

En 2010 au Bénin, 35,21% de la population vit en dessous de ce seuil<sup>31</sup> contre 37,4% en 2006 et 33,3% en 2007.

En 2010, le Bénin avait une population estimée à 8,7 millions

# VIDEO EXTRAIT "JE NE SUIS PAS À VENDRE"



## SITUATION DES ENFANTS AU BENIN

- ✓ 4000 enfants vivent et travaillent dans les marchés sans éducation<sub>1</sub>
- ✓ Nombre d'enfants de 6-17 ans victimes de traite estimé à 40.317 dont des enfants jamais scolarisés (70,7%) ou des déscolarisés (29,3%)<sub>2</sub>
- ✓ Le droit à l'éducation n'est pas réalisé pour environ un tiers des enfants de 6 à 11 ans<sub>3</sub>

**1** Recensement des enfants travailleurs des marchés de Dantokpa, Ouando et Azerké, réalisée par l'INSAE en collaboration avec Direction Générale du Travail et appui l'UNICEF, juin 2013

**2** Etude nationale sur la traite des enfants au Bénin réalisé par Centre de Formation et de Recherche en matière de Population (CEFOP) avec appui Unicef, 2007

**3** Analyse de la situation des enfants au Bénin pour une réduction équitable et durable de la vulnérabilité des enfants au Bénin réalisée par (MDAEP) avec appui Unicef

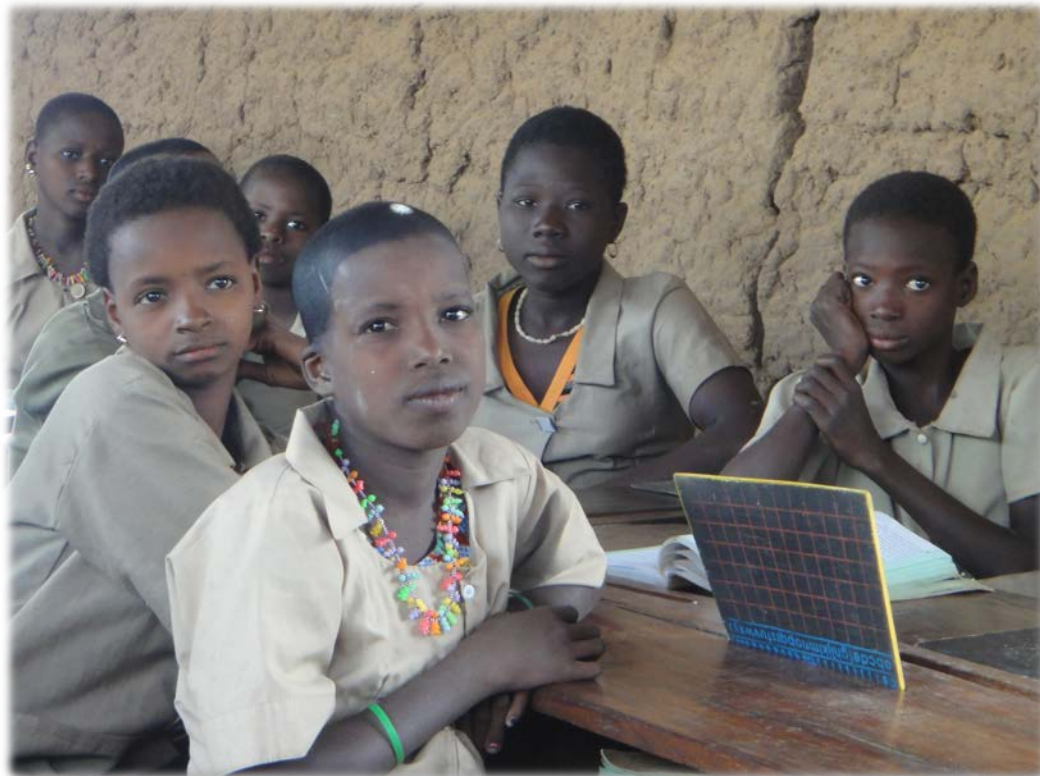


# CIBLES

- Les garçons et filles de 10 à 17 ans en situation difficile :

- ❖ Enfants maltraités,
- ❖ Enfants victimes de traite et d'exploitation économique,
- ❖ Enfants en conflit avec la loi,
- ❖ Enfants face à la justice,
- ❖ Enfants abandonnés,
- ❖ Enfants errants et vivants dans la rue

- Les élèves et les apprentis



# La réintégration/réinsertion

Le processus de réintégration fait intervenir les acteurs suivants:

- Enfants
  - Chefs coutumiers,
  - Agents sociaux des localités,
  - OSC locales,
  - La police et la gendarmerie,
  - Les directeurs d'école, l'Etat, ONGs
- à travers:
- Enquêtes sociales
  - Visite en famille,
  - Réintégration totale et le suivi



**Dans un processus inclusif et participatif!**

# Processus de la bonne pratique

- ❖ **Animations dans la rue** et dans les zones frontalières
- ❖ **Ecoute et accompagnement** des enfants
- ❖ Organiser des **causeries avec les enfants**
- ❖ **Enquêtes sociales**, visite en famille en collaboration avec les acteurs de la communauté
- ❖ **Insertion de l'enfant à l'école** ou en apprentissage en synergie d'action avec les acteurs de la communauté
- ❖ Méthodologie basée sur le **système préventif**, l'**approche participative** et la **pédagogie centrée sur l'enfant et ses droits**
- ❖ **Approche inclusive** de tous les acteurs de protection de l'Enfant



Je vous remercie.